

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La location d'un hébergement ou emplacement est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée sans le consentement de la direction. Le preneur et tous ses colocataires sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

CAPACITE D'ACCUEIL

Il ne sera accepté que 8 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 8 personnes, 7 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 7 personnes, 6 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 6 personnes, 5 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 5 personnes, 4 personnes (y compris enfant en bas âge) pour une location de 4 personnes et un seul véhicule par emplacement. Les données par le bailleur servent de base de calcul. Toute personne en supplément dans la limite de la capacité d'accueil de l'hébergement choisi, devra être déclarée à l'arrivée, sa présence entraînant une majoration correspondante. En conclusion, toute déclaration inexacte, toute modification pouvant entraîner une variation du montant du séjour, rendent le contrat caduc, sauf accord de la direction. Toute rupture du contrat du fait du bailleur entraîne l'abandon par celui-ci d'une somme égale à 30% du montant total du séjour ou à la totalité du montant total du séjour suivant la date à laquelle il annule. (Cf. conditions d'annulation)

TARIFS

Le montant du séjour est calculé d'après le tarif établi pour la saison et s'entend en Euros, TVA incluse. Nous nous réservons le droit d'ajuster nos tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou celui de la T.V.A (10%).

Les prix comprennent :

- La location de l'hébergement équipé ainsi que l'accès à l'ensemble du camping.
- Les consommations d'eau, gaz et électricité.
- L'accès aux équipements du camping d'accueil, notamment les animations et les sanitaires.
- L'emplacement pour un véhicule par location.

Les prix ne comprennent pas :

- Les taxes de séjour
- Les options supplémentaires telles qu'un animal de compagnie, des draps, des serviettes, kit bébé, les activités payantes proposées par le camping...etc.
- La caution de 300€ à verser à l'arrivée pour un hébergement et 20€ pour un emplacement.
- La garantie annulation
- Le forfait ménage

RESERVATION ET MODALITES DE PAIEMENT

Votre réservation devient effective à réception de l'acompte de 30% du montant du séjour.

Le solde de votre séjour est payable dans sa totalité 30 jours avant la date d'arrivée.

Modes de paiement acceptés : chèque bancaire (à l'ordre de SARL Camping La Linotte), chèques vacances ou paiement à distance par CB. Dans le cas d'un solde réglable à l'arrivée, les chèques ne sont pas acceptés par le camping (mode de paiement acceptés sur place : espèces, CB, Chèques Vacances)

ARRIVEE AU CAMPING

Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter à la réception du camping, muni du bon de séjour ou de la lettre de confirmation de réservation définitive qu'il aura reçu après avoir soldé son séjour.

En cas d'arrivée après 20h00 en saison, ou 19h00 en hors saison, prière d'en aviser le camping.

ATTENTION : La direction se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement ou de l'hébergement s'il restait sans nouvelle 24h après la date prévue de début du séjour. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou d'arrivée retardée quelles qu'en soient les raisons.

En hors saison: La location se fait pour 2 nuits minimum ou à la semaine (les jours et horaires d'arrivée et de départ sont à prévoir avec le service réservation).

En saison (juillet – août): la location se fait à la semaine du samedi au samedi, arrivée à partir de 16h00 jusqu'à 20h00 ou du dimanche au dimanche, arrivée de 15h00 à 19h00.

DEPART

Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement doit être libéré avant 10h00.

Si vous n'avez pas opté pour un forfait ménage, le nettoyage de l'hébergement est à votre charge. Un état des lieux de la location est effectué, la location doit être restituée en parfait état propreté le cas échéant, un forfait 100€ pourra être prélevé.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une nuitée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

CAUTION

Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie.

Une caution de 300€ pour le locatif vous sera demandée à votre arrivée. Cette caution n'est pas encaissée, et est restituée après l'état des lieux au départ du locataire, déduction faite du montant des détériorations et/ou matériels manquants constatés. La retenue de caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs à celle-ci.

SERVICES

Les barrières du camping sont ouvertes de 7h à 22h30.

La réception vous accueille en hors saison de 9h00 à 12h30 et de 15h30 à 19h00 du lundi au vendredi, le samedi de 8h00 à 12h30 et de 15h00 à 20h00, le dimanche de 9h00 à 12h30. En juillet – août : du dimanche au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00, le samedi de 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 20h00.

Bar, restaurant, épicerie (ouverts tous les jours) : en basse saison 8h00 – 13h00 / 15h00 – 21h00, en juillet – août 8h00 – 14h00 / 15h00 – 23h00

ANIMAUX

Les animaux, excepté les chiens de 1 ère catégorie dits « d'attaque » et les chiens de 2ème catégorie dits « de garde et de défense » sont autorisés sur le camping moyennant une redevance de 32.90€ par semaine payable à la réservation ou à l'arrivée. Ils doivent être sous surveillance et tenus en laisse. Ils sont interdits aux abords des piscines et dans les hébergements de la catégorie Luxe.

Les photocopies du carnet de vaccination de votre chien ou chat et son numéro de tatouage ou de puce doivent être présentées à votre arrivée. Pour le respect de chacun, nous tenons à ce que les espaces de vie soient respectés (prenez les dispositions qui s'imposent). Dans tous les cas, un seul animal de compagnie par location.

SPECIFIQUE : LOCATION HEBERGEMENT

Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de une à huit places selon le type de locatif. Le descriptif des hébergements est disponible à la demande ou sur le site internet.

Le camping « La Linotte » se réserve le droit de refuser l'accès au village aux groupes ou aux familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement d'un hébergement sauf accord de la Direction.

SPECIFIQUE : LOCATION EMPLACEMENT

Le forfait de base comprend l'emplacement pour une tente, une caravane ou un camping-car pour deux personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures du camping.

Les emplacements se louent à la nuit ou à la semaine. Arrivée à partir de 12h. Départ avant 12h.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par courrier, la date du cachet faisant foi.

En cas d'annulation de votre part:

- Plus de 60 jours avant votre arrivée : l'acompte de 30% vous sera restitué
- Entre 60 et 30 jours avant votre arrivée, l'acompte de 30% sera acquis par le camping sauf si vous avez souscrit à la garantie annulation et remplissez les conditions de remboursement. Celui-ci vous sera remboursé.
- Entre 30 et 7 jours avant votre arrivée, 50% du montant du séjour sera acquis par le camping sauf si vous avez souscrit à la garantie annulation et remplissez les conditions de remboursement. Celui-ci vous sera remboursé.
- Si vous annulez moins de 7 jours avant votre arrivée, le montant total du séjour vous sera retenu sauf si vous avez souscrit à la garantie annulation et remplissez les conditions de remboursement. Dans ce cas-là, seul l'acompte sera retenu.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE

Responsabilité civile voyage et villégiature OBLIGATOIRE. Il appartient au campeur de s'assurer. Le camping La Linotte décline toutes responsabilités en cas de vol, d'incendie, d'intempéries...et en cas de tout incident relevant de la responsabilité du campeur.

Tous les clients doivent se conformer au règlement intérieur, notamment au règlement d'accès de l'espace aquatique. En cas de non-respect du règlement intérieur du camping, affiché sur le site et dans le livret d'accueil de votre mobil-home, la direction se réserve le droit de mettre fin au séjour du client sans aucune indemnité. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Le camping La Linotte ne saurait être tenu responsable de l'inexécution de la réservation en cas de force majeure, de perturbation et/ou grève totale ou partielle des services postaux, moyen de transports et / ou de communication.

DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les parties conviennent que ce contrat est soumis au droit français. En cas de litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution, le Tribunal compétent sera le Tribunal référé.

GARANTIE ANNULATION

➤ **19 €** par séjour

La garantie annulation comprend le remboursement du montant du séjour comme expliqué dans le paragraphe « conditions d'annulation » (hors frais de garantie annulation) sur présentation de documents justifiant l'annulation dans les cas suivants.

- Maladie grave, accident grave ou décès vous atteignant vous ou un membre de votre famille proche.
- Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant impérativement votre présence à votre domicile
- Accident ou vol de votre caravane ou camping-car survenant sur le trajet pour se rendre sur le lieu de séjour.

La direction s'autorise le droit d'étudier chaque dossier au cas par cas.